



**Décision du Maire n°2023-075
du 15/12/2023**

PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Articles L 2122-22 et L 2122-23 du CGCT

**Services périscolaires et extrascolaires (*enfance Le Cap & Espace Jeunes*) de
Luc-sur-Mer - Tarifs 2024**

VU la délibération du conseil municipal n°2020-036 du 25 mai 2020 donnant délégation permanente au Maire pour la durée de son mandat ;

VU l'avis favorable à l'unanimité de la Commission enfance jeunesse en date du 5 décembre 2023 ;

VU l'avis favorable à l'unanimité de la Commission des finances élargie à tous les membres du Conseil municipal en date du 11 décembre 2023 ;

Par délégation du Conseil municipal, MONSIEUR LE MAIRE DECIDE :

► **D'ADOPTER** les tarifs 2024 des services périscolaires et extrascolaires (*enfance Le Cap & Espace Jeunes*) de Luc-sur-Mer, comme récapitulés dans le tableau annexé à la présente décision ;

► **DE SIGNER** tout document utile à la bonne mise en œuvre opérationnelle de ces tarifs.

DECISION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 19/12/2023

Publiée ou notifiée le 19/12/2023

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Le Maire

Philippe CHANU



REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2023

Application agréée E-legalite.com

Ces tarifs s'adressent aux familles régime général et hors régime général.



Quotient familial	CAP / Périscolaire		CAP / Centre de loisirs (mercredis et vacances)				Espace jeunes						
	Accueil du matin 7h30-8h45	Accueil du soir 16h30-18h30	Journée repas + goûter 9h-17h	Uniquement les mercredis		Accueil du matin 7h30-9h	Accueil du soir 17h-18h30	Inscription annuelle (septembre à août)	Stages vacances scolaires 10h-16h		Sorties Soirées Evènements		
				Matin + repas 9h-13h30 ou Après-midi repas + goûter 13h30-17h					C	H.C	C	H.C	C
QF 1	0-620	2,00 €	3,10 €	18,50 €	19,00 €	15,50 €	16,50 €	10 €	C	H.C	Tarif A	Tarif B	Tarif C
QF 2	621-1000	2,15 €	3,35 €	19,50 €	20,00 €	16,50 €	17,50 €		39,00 €	45,00 €	6,00 €	12,00 €	18,50 €
QF 3	1001-1499	2,45 €	3,80 €	20,50 €	21,00 €	17,50 €	18,50 €		43,00 €	50,00 €	6,50 €	13,00 €	20,00 €
QF 3	1500 et +	2,70 €	4,20 €	21,50 €	22,00 €	18,50 €	19,50 €		53,00 €	60,00 €	7,00 €	14,00 €	21,00 €
									62,00 €	70,00 €	8,00 €	15,00 €	22,00 €

Pas de tarification supplémentaire pour l'accueil du matin et du soir les mercredis et vacances scolaires. Néanmoins, pour des raisons d'organisation et de taux d'encadrement, merci de réserver ces temps d'accueil sur le portail famille.

C : Commune H.C : Hors Commune

Précisions CAP/Périscolaire et centre de loisirs :

- « Les absences non justifiées » pour lesquelles il n'y aura pas eu de désistement dans le délai de 48h avant, seront facturées au tarif prévu sauf cas de force majeure (maladie). En cas de maladie, un certificat médical devra être fourni ; seul le 1er jour d'absence sera facturé.
- Pendant les vacances scolaires les réservations se font uniquement à la journée.
- L'attention des parents est attirée sur le strict respect des horaires. Le CAP se réserve le droit de refuser un enfant dont les parents viendraient le rechercher en retard
- Tarif préférentiel à 1€ la prestation enfance "CAP" au bénéfice des enfants du personnel travaillant au CAP (ex : 1€ l'accueil du matin + 1€ la journée + 1€ l'accueil du soir)